



# Procédure d'inscription

1  
Demande  
d'inscription

Par retour de la fiche de pré-inscription :

- Téléchargement pour le lycée général et technologique ([2<sup>nde</sup> Générale et Technologique](#) ; [1<sup>ère</sup> ou Terminale](#))
- [Téléchargement pour le lycée professionnel](#)

Ou par appel téléphonique

Ou par courriel/demande via le site internet

2  
Envoi/Remise  
du dossier  
d'inscription



Par courrier ou remise en mains propres

3  
Prise de RDV  
pour le dépôt du  
dossier



Prendre rendez-vous avec le directeur général, la directrice adjointe ou le directeur-adjoint pour l'entretien d'inscription :

- Pour une 2<sup>nde</sup> générale et technologique au 04-75-93-80-00
- Pour une 2<sup>nde</sup> professionnelle, 1<sup>ère</sup> année de CAP, 3<sup>ème</sup> Prépa-Pro, au 04-75-35-13-25

4  
Rencontre de la  
famille et de  
l'élève



Entretien avec la famille (ou responsable légal) en présence de l'élève avec le dossier complété et les bulletins scolaires

À l'issue de l'entretien, 2 possibilités :

- confirmation de l'inscription (inscription définitive sous réserve de l'avis de passage du conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre)
- demande d'informations complémentaires et/ou nouvel entretien

5  
Retour des  
documents  
complémentaires



Rapporter les documents pour valider l'inscription (avis de passage, certificat de radiation de l'établissement d'origine...)

6  
Courrier de rentrée



Envoi du courrier de rentrée aux familles (juillet/août)